

## Code de la commande publique commenté 2023

De Bernard-Michel Bloch



**Parution :** 20 avril 2023

**Collection :** Les codes

**Broché :** 832 p. | 16 x 24 cm

**Prix :** 49 € TTC

**Réf.** 121890

**ISBN :** 978-2-7013-2213-1

### Passez vos marchés en toute sécurité !

Le Code de la commande publique commenté 2023 est un instrument de travail conçu pour l'acheteur comme pour l'entreprise candidate ou soumissionnaire.

Organisé en un plan qui suit les étapes de la vie d'un contrat, il aborde la formation, la conclusion, l'exécution de la commande publique, la sortie du contrat et le règlement amiable des litiges, qu'il s'agisse de marchés publics ou de concessions.

Les commentaires des articles apportent des conseils pratiques et précisent leurs modalités d'application à la lumière des décisions jurisprudentielles.

Cette 21<sup>e</sup> édition intègre les nouveaux textes et dispositions adoptés au cours de l'année 2022, notamment les incidences :

- de la loi n° 2022-1157 du 16 août 2022 de finances rectificative pour 2022 (art. 26, II) ;
- de l'ordonnance du 19 octobre 2022 sur les droits sociaux des personnes détenues et de son décret d'application du 28 décembre 2022 ;
- du décret d'application de l'article 35 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique ;
- de l'avis du Conseil d'État du 15 septembre 2022 sur les conditions d'octroi d'une indemnité d'imprévision et les modifications rendues nécessaires par des circonstances imprévisibles ;
- des deux nouvelles annexes 15 *bis* et 17 *bis* dont l'application est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2024, selon les arrêtés du 22 décembre 2022 relatifs aux données essentielles des marchés publics et aux données essentielles des contrats de concession ;
- des exigences de la réglementation fiscale en ce qui concerne la présentation et la recevabilité des factures électroniques (dispositions applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024).

Placés en fin d'ouvrage, les textes complémentaires au Code de la commande publique permettent au lecteur d'embrasser l'ensemble des parentés avec les autres codes, en particulier les codes de l'énergie et de l'environnement s'agissant de la performance énergétique et environnementale dans la commande publique.

Les tables de concordance et de jurisprudence, à jour des dispositions les plus récentes, complètent les outils proposés.

L'index détaillé a été enrichi, pour une recherche toujours plus rapide et précise.

Ancien avocat au Barreau de Paris, puis des Hauts-de-Seine, **Bernard-Michel Bloch** a su développer une approche pragmatique des questions relatives à la commande publique grâce à ses nombreux contacts avec les collectivités territoriales et les entrepreneurs privés. Il est également l'auteur du *CCAG – Travaux* et du *CCAG – Fournitures courantes et services*, publiés aux éditions Berger-Levrault.

# Sommaire

Avant-propos

Index général

## Partie législative

Titre préliminaire

Première partie – Définitions et champ d’application

Deuxième partie – Marchés publics

Troisième partie – Concessions

## Partie réglementaire

Première partie – Définitions et champ d’application

Deuxième partie – Marchés publics

Troisième partie – Concessions

## Annexes

Annexe préliminaire

Annexe 1 – Avis relatif à la liste des activités qui sont des travaux en droit de la commande publique

Annexe 2 – Avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique

Annexe 3 – Avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques

Annexe 4 – Arrêté fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l’attribution des contrats de la commande publique

Annexe 5 – Avis relatif à la nature et au contenu des spécifications techniques dans les marchés publics

Annexe 6 – Arrêté fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde

Annexe 7 – Arrêté relatif aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d’acheteurs

Annexe 8 – Arrêté relatif aux exigences minimales des moyens de communication électronique utilisés dans la commande publique

Annexe 9 – Arrêté fixant la liste des renseignements et documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics

Annexe 10 – Avis relatif à la liste des dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail permettant de rejeter une offre comme anormalement basse en matière de marchés publics

Annexe 11 – Arrêté relatif aux modalités de prise en compte des incidences énergétiques et environnementales des véhicules à moteur dans la passation des marchés publics

Annexe 12 – Arrêté relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique

Annexe 13 – Arrêté fixant les modèles de garantie à première demande et de caution personnelle et solidaire

Annexe 14 – Arrêté fixant le modèle de certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics

Annexe 15 – Arrêté relatif aux données essentielles dans la commande publique

Annexe 15 *bis* – Données essentielles des marchés publics (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Annexe 16 – Arrêté relatif au fonctionnement et à la composition de l’observatoire économique de la commande publique

Annexe 17 – Arrêté relatif au recensement économique de la commande publique

Annexe 17 *bis* – Données essentielles des contrats de concession (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Annexe 18 – Arrêté relatif aux comités consultatifs locaux de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics

Annexe 19 – Arrêté fixant le modèle d’avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres de défense ou de sécurité

Annexe 20 – Arrêté précisant les modalités techniques d’exécution des éléments de mission de maîtrise d’œuvre confiés par des maîtres d’ouvrage publics à des prestataires de droit privé

Annexe 21 – Arrêté fixant le modèle d’avis pour la passation des contrats de concession

Annexe 22 – Arrêté fixant un modèle d’avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d’une valeur estimée entre 90 000 € HT et les seuils de procédure formalisée

## Textes complémentaires

1 – Prise en compte des objectifs de développement durable dans la commande publique

2 – Marchés des collectivités territoriales

3 – Marchés de certains établissements publics, des ASL autorisées, des régies et des GIP

4 – Marchés des OPH et des sociétés d’HLM

5 – Marchés publics hospitaliers

6 – Marchés des organismes de sécurité sociale

7 – Marchés publics de services d’assurances

8 – Assurance dommages-ouvrage obligatoire

9 – Contrôle de légalité

10 – Contrôle comptable et financier

11 – Droit de la concurrence et marchés publics

12 – Communicabilité des documents relatifs aux marchés publics

13 – Recours en matière de passation de certains contrats et marchés

14 – Règlement amiable des conflits et recours à la transaction

15 – Délit de favoritisme

16 – Peine d’exclusion des marchés publics

17 – Urgence sanitaire – Mesures d’adaptation de la commande publique

## Tables

Tables de concordance

Table des dispositions générales applicables sans modification aux marchés de défense ou de sécurité

Tables chronologiques de la jurisprudence citée

Table des abréviations